

Château de Prangins

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Magazine / Musée national suisse**

Band (Jahr): - **(2022)**

Heft 3

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Château de Prangins

Av. Général Guiguer 3, 1197 Prangins

Ouvert du Ma-Di 10 h-17 h

Prix d'entrée CHF 10/8, entrée gratuite jusqu'à 16 ans

EXPOSITIONS PERMANENTES

Noblesse oblige !

La vie de château au 18^e siècle

Promenade des Lumières

Plusieurs stations réparties dans le parc présentent des personnalités du siècle des Lumières – Entrée gratuite

Le Potager

Exposition à ciel ouvert du plus grand jardin potager historique de Suisse – Entrée gratuite

Prêts à partir ?

Expo jeu pour familles

Indiennes. Un tissu à la conquête du monde

Un centre inédit comprenant une exposition permanente, un espace d'études et une offre d'ateliers de teinture végétale en lien avec le Potager.

La Suisse. C'est quoi ?

Cette exposition permanente propose d'étudier les mythes suisses et les confronte à la vie quotidienne de la population, du 18^e siècle jusqu'à nos jours.

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Ovide dans le Jura.

L'étonnante histoire d'un papier peint
jusqu'au 30 octobre 2022

**9
OCT**
13 NOV

**Visite guidée au Potager
– en anglais**
11h–12 h

Inclus dans le prix d'entrée.



**9
OCT**

**Visite guidée musicale pour familles
– Prêts à partir ?**
15 h–16 h

En collaboration avec La Côte Flûte Festival, spécialement conçue pour les familles. Inclus dans le prix d'entrée.

**9
OCT**

**Visite guidée – La Suisse et
l'esclavage**
16 h–17 h

Cette visite thématique explore les liens complexes entre la Suisse et l'esclavage aux 18^e et 19^e siècles. Des tissus servant de monnaie d'échange pour l'achat de personnes esclaves, des propriétaires de plantations en Amérique du Sud, ou encore des mercenaires engagés pour réprimer des révoltes : autant d'exemples de l'implication de Suisses dans ce chapitre sombre de l'histoire, à découvrir en partant de l'exposition *Indiennes. Un tissu à la conquête du monde*. Inclus dans le prix d'entrée.

**16
OCT**
20 NOV

Visite guidée au Potager
11h–12 h

Inclus dans le prix d'entrée.

**16
OCT**
20 NOV

**Les bons conseils du jardinier
au Potager**
12.15 h–12.45 h

Inclus dans le prix d'entrée.

**16
OCT**

Atelier de lactofermentation
14h–16 h

C'est une méthode de conservation vieille comme le monde qui utilise les microorganismes naturellement présents sur les légumes. À découvrir au Potager, un procédé simple pour conserver vos récoltes avec très peu de moyens et beaucoup d'originalité! CHF 40 / personne.

**23/30
OCT**

Visite guidée – Ovide dans le Jura
15 h

Inclus dans le prix d'entrée.

**30
OCT**

Halloween au Château
14h–17 h

Les enfants, venez déguisés au Château de Prangins ! Amusez-vous au Potager ou écoutez un conte monstrueux ! Pour les parents, nous vous proposons aussi l'histoire troublante des sorcières en Suisse à travers des visites guidées. Inclus dans le prix d'entrée, gratuit pour les enfants.



**5
NOV**

**Atelier – Une odeur de forêt :
teindre avec des champignons
et des lichens**

13.30 h–17 h

Cet atelier pratique mettra l'accent sur l'usage des plantes sèches en teinture, mais également sur les lichens, les écorces et les champignons. Prix de CHF 70 / personne par atelier, inclus dans ce prix tout le matériel et une pause-café, inscription obligatoire.

Karl & Myrtha

L'exposition « La Suisse. C'est quoi ? » raconte des histoires de vie comme celle de Karl Schärer et Myrtha Liechti, qui sont tombés amoureux malgré leurs différences confessionnelles.



Myrtha et Karl Schärer
avec leurs enfants
Esther et André (1969).

Dans la salle intitulée « Libres ? Libérées ? », il est question du mariage qui, jusque dans les années 1960, unissait des individus de même milieu social et confessionnel. C'est ainsi que le musée a choisi de raconter l'histoire de Myrtha Liechti et Karl Schärer, les parents d'André Schärer, collaborateur du Château de Prangins. Grâce à la robe de bal confectionnée par Myrtha et la casquette d'étudiant de Karl, portées lors du bal de la Société des étudiants Amicitia Solodorensis (SO) en 1945, on peut suivre le destin de

deux jeunes gens qui ont transgressé les codes de leur époque pour vivre leur amour pleinement, signe avant-gardiste de la « révolution » de mai 1968. En effet, les familles des amoureux, originaires tous deux du village d'Oensingen (SO) et vivant dans la même rue depuis toujours, s'apprécient, mais Karl est protestant et Myrtha catholique ! Après des études à l'École polytechnique de Zurich, le jeune ingénieur part à Genève pour apprendre le français et y exercer son métier au bureau d'ingénieurs Pingeon.

GENÈVE

Loin de la pression familiale, son amie Myrtha peut alors l'y rejoindre un an plus tard et exercer sa profession de couturière au « Grand Passage » à Genève. Ils vivent séparément, mais en 1959 ils bravent les conventions en se mariant à la chapelle protestante de St-Léger pour fonder une famille. Désormais mariée, Myrtha souhaite continuer à travailler, mais selon le code civil suisse en vigueur depuis 1912, les femmes doivent obtenir l'accord de leur époux pour exercer une activité lucrative. À cette

époque, on attend de l'homme qu'il soit capable de subvenir seul aux besoins de la famille. Ceci est possible, car suite au boom économique des années 1950, les salaires des hommes suffisent pour que l'épouse puisse se consacrer au ménage et aux soins des enfants.

RETOUR À LA SPHÈRE PRIVÉE

Karl donne donc son accord à sa femme pour qu'elle travaille dans l'entreprise « Les Epinettes » à Genève. Cependant, après quelques mois, jugeant ce travail trop peu rémunéré, d'un commun accord ils décident que Myrtha reste femme au foyer pour s'occuper de la maison et de leurs deux enfants, Esther et André.

Gardons à l'esprit que depuis le siècle des Lumières, une définition des sexes fondée sur des discours médicaux attribue à l'homme et à la femme des rôles distincts, tout en

subordonnant la seconde au premier. L'action de la femme est limitée à la sphère privée : elle doit assister son mari et accomplir les tâches domestiques. Cette conception perdurera jusqu'à la « révolution » de mai 1968, l'institution du mariage et le rôle de la femme étant de plus en plus contestés. ●



La casquette d'étudiant de Karl, 1945.

La Suisse. C'est quoi ?

L'exposition interroge les mythes fondateurs et les clichés helvétiques pour les confronter à la vie quotidienne de la population du 18^e siècle jusqu'à nos jours.

Exposition permanente